

Plan d'actions de mise en accessibilité numérique

Année 2025

Sommaire

1. Rappel du cadre de réalisation du plan d'action annuel	2
1.1. Schéma pluriannuel	2
1.2. Plan annuel	2
1.3. Mise à jour	2
1.4. Méthodologie	2
2. Présentation du plan et suivi des actions	3

Date de mise à jour : 30/03/2025

Via Compétences - CARIF OREF Auvergne-Rhône-Alpes

1. Rappel du cadre de réalisation du plan d'action annuel

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

1.1. Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée maximale de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites Web accessibles à tous et plus particulièrement conformes au Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites Web de Via Compétences a été publié le 30/01/2024 et est disponible à la consultation à cette adresse :

<https://www.via-competences.fr/declaration-daccessibilite>.

1.2. Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné de plans d'actions annuels qui détaillent les opérations programmées et mises en œuvre ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2025 associé au schéma pluriannuel 2024-2026.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui sont mises en œuvre au cours de l'année, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

1.3. Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

1.4. Méthodologie

L'élaboration et la mise en place du plan d'actions sont portées par le comité d'accessibilité et validées par l'équipe de direction de Via Compétences.

La définition des actions s'appuie sur les ambitions établies dans le schéma pluriannuel.

2. Présentation du plan et suivi des actions

Dans le schéma pluriannuel, Via Compétences indique son engagement dans la mise en conformité au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) des supports numériques placés sous sa responsabilité.

Ces ambitions sont déclinées en actions annuelles, chacune faisant l'objet d'un suivi. Le tableau ci-dessous décrit chaque action de l'année 2025 et en précise l'état d'avancement et l'échéance.

Action	Description	Avancement	Echéance
Animation du comité d'accessibilité	• Définitions des actions à mener • Sensibilisation des salariés • Recueil de nouveaux besoins internes • Identification de solutions	2 réunions par an	2024 - 2026
Définition et suivi des indicateurs	• Recenser le nombre de site en conformité (page accessibilité et mention du niveau d'accessibilité) • Recenser le nombre de médias avec transcription	Tous les sites ont une mention accessibilité / Médias recensés	2024 - 2026
Animation du réseau de référents / contributeurs internes	• Organisation de temps d'échanges réguliers avec les chargés de communication et les salariés	En fonction des besoins	2024 - 2026
Formation et sensibilisation	• Atelier de sensibilisation en interne pour tous les nouveaux arrivants • Partage de pratique avec les salariés déjà formés (Café Via Compétences) • Rappel annuel de la démarche et sensibilisation en réunion de service	1 atelier pour les nouveaux arrivants / 1 atelier par service / 1 café Via Compétences	2024 - 2026

Action	Description	Avancement	Echéance
Insertion des clauses accessibilité numérique dans les marchés publics	Rédaction des clauses pour de prochains projets	Mars 2025	T1 2025
Suivi du canal de signalement	- Mise en place de procédures de traitement - Suivi au quotidien des demandes formulées par les usagers - Réponse apportée systématiquement par la personne la plus qualifiée (en fonction de la demande formulée par l'utilisateur)	Lien vers mail générique contact (site pro) & webmaster (site grand public) , process de traitement établi à formaliser à l'écrit	2024 - 2026
Réalisation d'audits d'évaluation et déclaration de conformité	Recours à des prestations externes sur un échantillon de pages représentatives pour le site https://www.cleor-auvergnerhonealpes.fr/	Cahier des charges + prestataire en cours de sélection / report en raison de propositions financières trop élevées	2025
Maintien du niveau de conformité des sites audités	https://www.via-competence.s.fr/ https://www.coteformations.fr/	Tout au long de l'année	2024 - 2026
Réalisation de pré-audit	Réalisation d'un pré-audit en vue d'identifier les actions à mener en interne en amont d'un audit externalisé	Auditer Cléor sur les contrastes de couleurs + Datascope / Été 2025	2025